

ARRÊTÉ

Le Ministre Délégué à la Culture

COMMISSION SUPÉRIEURE DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DE L'EXECUTION  
A M. Charles BOUHELY  
Membre

du 5 MAI 1984

Régularisation ensuite de notification de rejet dépôt n° 3846

Bureau des Hypothèques de Paris

Dépôt N° 457 Publié et enregistré  
08 FEV. 1984 Vol. 4907 N° 3  
Rapport de cinquante francs

Le Conservateur

taxes	50
salaires	50
TOTAL	100

\*dépôt 3045.

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 24 mai 1951, 30 décembre 1966 et le décret du 18 avril 1961 ;

VU le décret n° 81 646 du 5 juin 1981 relatif aux attributions du Ministre de la Culture ;

La Commission Supérieure des Monuments Historiques entendue ;

ARRÊTÉ :

Article Premier - Est inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques la salle avec son décor 1900 du restaurant "la Fermette Marbeuf" situé 3 et 5, rue Marbeuf et 24 rue du Boccador à PARIS (VIIIème) figurant au cadastre Section 0801 AP sous le numéro 47 d'une contenance de 8 a 57 c et appartenant à la Société Immobilière MALLET, Société Anonyme, constituée le 16 juin 1928, ayant son siège social 88, boulevard de Courcelles à PARIS (XVIIème) et pour représentant responsable M. Bernard LAHUMIERE, Président Directeur Général, demeurant 88, boulevard de Courcelles à PARIS (XVIIème). Cette Société en est propriétaire depuis une date antérieure au 1er janvier 1956.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Bureau des Hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

Article 3 - Il sera notifié au Commissaire de la République du département au Maire de la commune et au propriétaire intéressés qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

PARIS, le 9 Décembre 1983

*Jean-Pierre Weiss*

pour le Ministre Délégué à la Culture et par délégation, le Directeur du Patrimoine,

Jean-Pierre WEISS

Pour Ampliation,  
L'Attaché Principal d'Administration Centrale  
chargé de la Projection  
des Monuments Historiques

*R. Combe*

Signé : R. COMBE